

Conseil municipal: le plan vélo avance, le relogement à Saige aussi

Le Conseil municipal de Pessac était réuni, mardi 7 novembre, pour délibérer et se prononcer sur 17 points à l'ordre du jour et répondre à plusieurs questions orales. On retiendra notamment le déploiement d'un nouveau volet du plan vélo, le retour du quartier du Haut-Livrac dans le dispositif "Quartier Prioritaire de la Ville", ou bien encore un point de situation sur le projet de renouvellement urbain de Saige (PRU) et l'avancement du relogement des résidents.

Des vélos électriques pour les agents de la ville. Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la délibération portant sur la mise à disposition de 6 vélos à assistance électrique pour les agents de Pessac. En 2024, 12 d'entre eux, par périodes de 6 mois, disposeront gratuitement d'un vélo pour effectuer leurs déplacements professionnels, mais également les allers-retours domicile/travail. Cette « remise en selle » s'inscrit dans le cadre du plan vélo, autant pour convaincre les volontaires de choisir définitivement la mobilité douce au terme de leur essai, que de promouvoir l'usage du vélo auprès des autres agents et des Pessacais en général.

Saige : 75% des locataires souhaitent quitter la tour n°6. En fin de Conseil municipal, une question orale de l'élue d'opposition Laure Curvale, portant sur l'avancement général du projet de renouvellement urbain de Saige (PRU), a été l'occasion de faire un point d'étape. Naji Yahmdi, adjoint au maire délégué à l'égalité des chances, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, et la politique de la ville, nous apprend ainsi que 34 relogements ont déjà été effectués, à Pessac ou dans une commune de l'agglomération de Bordeaux métropole. Surtout, 75% de ses occupants actuels souhaitent quitter la tour n°6. « Une tendance sans ambiguïté », estime l' élu à propos de l'adhésion des habitants au projet,

puisque, contrairement à une consultation par vote (possibilité d'abstention), ces données sont issues d'une enquête sociale (commandée par Domofrance) qui a entendu 100% des 109 résidents de la tour n°6.

Le quartier du Haut-Livrac réintègre le dispositif "Quartier Prioritaire de la Ville". Saige, dont il a été question hier soir, et le quartier Arago-La Châtaigneraie en font déjà partie : le dispositif "Quartier Prioritaire de la Ville" (QPV) inclut donc désormais le Haut-Livrac. L'information, en marge du Conseil municipal, a été communiquée en début de semaine par la préfecture. Cette annonce signifie notamment des moyens plus importants consacrés aux initiatives en faveur de l'égalité des chances, de l'éducation, de l'emploi ou des services publics.

Pour aller plus loin / obtenir des informations complémentaires

Florian **CORRAL**
Attaché de presse
Cabinet du Maire
06 65 82 19 62